



الإذاعة الجزائرية

ALGERIAN RADIO

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
المؤسسة العمومية للإذاعة المسموعة

مديرية الوسائل العامة

Direction des Moyens Généraux

N° 415 DMG/2026

Alger le ; 10 MAI 2026

Avis de consultation

Sélection d'un établissement hôtelier pour assurer les prestations d'hébergement et de restauration du personnel, partenaires et invités de la Radio Algérienne au niveau de la Wilaya d'Alger

L'Etablissement Public de Radiodiffusion Sonore (EPRS) relance une consultation relative à la commande formalisée N° : 04/26 ayant pour objet **Sélection d'un établissement hôtelier pour assurer les prestations d'hébergement et de restauration du personnel, partenaires et invités de la Radio Algérienne au niveau de la Wilaya d'Alger.**

Cette consultation est destinée aux établissements qui répondent aux exigences définies ci-après :

- Avoir un registre de commerce avec le code d'activité correspondant à l'objet de consultation

Les soumissionnaires désirant obtenir la lettre de consultation doivent se présenter à l'adresse suivante : 21, Boulevard des Martyrs - Alger, au 9^{ème} étage, bureau de Direction des Moyens Généraux (DMG).

La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours, à compter de la première date de publication du présent avis de consultation sur le site web de la Radio Algérienne (<https://radioalgerie.dz/news/fr/consultations>).

Votre proposition devra nous parvenir à l'adresse suivante :

21, Boulevard des Martyrs - Alger, Comedor, Secrétariat de la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres sis au 21 Boulevard des Martyrs, El Mouradia - Alger:.....avant 15h00



Tel: +213 (0)23 50 01 96 / +213 (0)21 23 08 21

Fax: +213 (0)23 50 01 24/25/52

www.radioalgerie.dz

المؤسسة العمومية للإذاعة المسموعة
ع. الشهداء، المرادية، الجزائر
Etablissement Public de Radiodiffusion
21, Boulevard des Martyrs, El Mouradi

21, Boulevard des Martyrs - Alger, Comedor, Secrétariat de la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres sis au 21 Boulevard des Martyrs , El Mouradia - Alger :31 MAI 2026.....avant 15h00

L'offre du soumissionnaire devra être insérée dans une enveloppe cachetée et anonyme portant la mention suivante :

ETABLISSEMENT PUBLIC DE RADIODIFFUSION SONORE
Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres

Au Comedor bureau de secrétariat de la Commission d'ouverture des offres et d'évaluation des offre, - siège de la Radio Algérienne, 21 Boulevard des Martyrs - Alger

Commande Formalisée N°: 04 / 26, ayant pour objet :

« Sélection d'un établissement hôtelier, pour assurer les prestations d'hébergement et de restauration du personnel, partenaires et invités de la Radio Algérienne au niveau de la Wilaya d'Alger »

« A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres »

Cette enveloppe contiendra à l'intérieure deux (02) enveloppes séparées et cachetées «1» et «2»

La première enveloppe «1» constituera le dossier de candidature du soumissionnaire ;

La deuxième enveloppe «2» constituera l'offre financière du soumissionnaire.

NB : Dans le cas où l'enveloppe extérieure n'est pas cachetée ou ne contenaient pas exclusivement les indications citées ci-dessus, le service contractant ne sera en aucun cas responsable de la non-conformité de l'offre qui sera rejetée par la suite.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours calendaires prenant effet à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Directeur des Moyens Généraux

